



DEFENDEZ LE FRONT DE MER D'ARCACHON

menacé par la construction du POA (Pôle Océanographique Aquitain) au petit port et par des projets immobiliers à Peyneau, qui dénatureront de façon définitive des sites emblématiques d'Arcachon qui doivent être préservés.

ADHEREZ A L'ADFM (Association de Défense du Front de Mer). Cette association créée sous l'égide de l'ASSA, a pour objectif de soutenir et promouvoir les recours que l'ASSA va déposer contre les révisions du PLU permettant de réaliser des projets inacceptables pour tous ceux qui sont attachés à la sauvegarde du site d'Arcachon. Défendez avec l'ASSA, la construction du POA sur le site de Peyneau, à la place du laboratoire actuel de biologie marine, comme cela était prévu jusqu'en 2008 et faisait partie du programme de réélection de la majorité municipale.

SOUTENEZ-NOUS, nous avons besoin de vous.

COMBATTEZ des projets qui risquent d'ouvrir la porte à d'autres constructions du même type en front de mer, pour lesquelles il n'y a pas de retour en arrière possible : une fois construit, c'est définitif.

REJOIGNEZ L'ADFM en adhérant avec le bulletin ci-dessous

FAITES CIRCULER cet appel autour de vous, c'est par le nombre de soutiens que nous pourrons réussir dans notre action.

Bulletin d'adhésion à l'ADFM (Association de Défense du Front de Mer)

Je soussigné :

adresse :

Adresse internet (important) :

ADHERE à l'ADFM

Ci-joint un chèque de à l'ordre de l'ADFM

Cotisation personne physique : 20 euros

association : 50 euros

membre bienfaiteur : laissé à votre appréciation

Date : Signature :

Association de Défense du Front de Mer

10 avenue Rapp 33120 Arcachon tillier.andre@wanadoo.fr

05 56 83 18 96 et 06 78 79 15 83